



TR : Informations supplémentaires en lien avec le 159 avenue du Parc - LSSSS

De Sylvain Morin [REDACTED] >

Date Dim 2026-04-05 09:48

À Isabelle Duclos (CISSSMC16) <isabelle.duclos.cssshrr16@ssss.gouv.qc.ca>

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Bonjour Isabelle,

Voici d'autres informations utilisées à Saint-Jean.

Le paragraphe surligné en jaune est important. Il y a jurisprudence en lien avec le zonage et l'exclusion sociale, un droit que nous nous prévaudrons. Également, l'article 308 LSSSS prévaut sur toute loi générale ou spéciale et sur tout règlement municipal (voir paragraphe).

Merci!

Voici des informations supplémentaires sur les LSSSS, loi sur les services de santé et les services sociaux. Merci de porter attention à la loi 308.

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/reglementation/reglement-de-zonage/>

image1.jpeg

image0.jpeg

Également, il est bon de savoir qu'il y a eu en cour d'appel des décisions en matière de règlements de zonage en lien avec l'exclusion sociale par certaines municipalités qui ont tenté d'exclure une clientèle vulnérable de leurs quartiers résidentiels.

cr
oppe

Un obstacle à la réinsertion sociale
levé par la Cour d'appel
monette-barakett.com

Merci pour votre aide,

Sylvain Morin

Envoyé de mon iPhone